

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band: 72 (1984)
Heft: [10]

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENTRE NOUS SOIT DIT 4

SUISSE

Interview 5
Le réalisme d'Elisabeth Kopp

Droits politiques en Appenzell 7
Dilemme constitutionnel

SOCIÉTÉ

Deux livres, un problème 8
 • **Divorce et politique familiale**
 • **Mères seules à l'assistance**

Travail de nuit pour les femmes 10
Pas de quoi dormir tranquilles !

Hôtesse, artistes et Cie 11
Des bulles dans le champagne

Débat sur le logement à Lausanne 14
Habiter mieux

MONDE 15

D'UN CANTON A L'AUTRE 17

CULTUR...ELLES

Théâtre 21
Qui a peur de la Comtesse de Ségur ?

Genève : des écrivaines et leurs lectrices 22
Féconds échanges au Centre-F

A lire 23
A la recherche des féminismes perdus

LA DIFFERENCE



Betty Friedan racontait, dans son dernier livre¹, la perplexité des organisateurs de la première conférence de la Maison Blanche sur la famille, en 1979 ; ils s'étaient aperçus que, d'après les statistiques gouvernementales, seulement 7 % des Américains vivaient « dans le type de famille auquel les politiciens et les hommes d'Eglise continuent à payer leur tribut de paroles », soit une famille composée d'un couple marié, avec un père qui rapporte de l'argent, une mère ménagère à plein temps et un ou plusieurs enfants au foyer.

Dans un pays comme la Suisse, l'éclatement de la structure familiale traditionnelle est sans doute un phénomène moins rapide et moins évident

qu'aux Etats-Unis. Pourtant, chez nous aussi, des facteurs tels que le refus, par certains couples, de l'institution matrimoniale, la remise en question de la répartition stéréotypée des rôles entre l'homme et la femme, la baisse de la fécondité et l'augmentation du nombre des divorces contribuent à creuser un fossé toujours plus profond entre l'image d'Epinal de la famille, qu'on trouve dans les discours et les manuels scolaires, et la réalité vécue par bon nombre de nos concitoyen(ne)s.

Deux livres récemment parus², et dont on trouvera l'analyse aux pages 8 et 9 de ce numéro, attirent en particulier l'attention sur celles qu'il est désormais convenu d'appeler les familles monoparentales, dont le parent unique est, dans les 4/5es des cas, une femme. D'après les chiffres avancés par Heidi Deneys dans sa contribution au livre dirigé par Pierre Gilliard, 20 % des enfants vivant aujourd'hui en Suisse seraient élevés par une mère seule. C'est dire que nous sommes loin de l'insignifiante marginalité dans laquelle certains se plaisent encore à rejeter ce type de famille.

Pourtant, la politique sociale pratiquée en Suisse, qui est censée répondre à une exigence de justice, comme le souligne Germain Bouverat dans une autre contribution, s'avère incapable de corriger les préjudices matériels et psychologiques découlant, pour la mère seule et ses enfants, de leur inadéquation au modèle familial soi-disant dominant.

Soi-disant dominant, parce que le divorce, dont la conséquence la plus astreignante pour la mère est de devoir assumer à plein les deux fonctions de pourvoyeuse d'argent et d'éducatrice, n'est, de ce point de vue, que la forme dramatisée d'une évolution interne au mariage lui-même : l'atténuation progressive et irréversible de la dichotomie ancestrale entre le chasseur de bisons et la gardienne du feu.

Pierre Gilliard et ses collaborateurs ont donc bien raison, dans la dernière partie de leur ouvrage, de ne pas dissocier la réflexion sur la politique familiale à l'égard des familles monoparentales de celle sur la politique familiale en général. Quand on sait à quel point la législation, par exemple en matière d'assurances sociales et de fiscalité, pénalise la femme mariée qui travaille à l'extérieur du foyer, on se dit que décidément la maternité (ou la paternité) hors mariage n'est pas la seule déviance par rapport à la famille traditionnelle à être durement sanctionnée.

Dans l'actuel débat sur le « trop d'Etat », certains tenants du désengagement social ne semblent pas loin de penser que la différence est un luxe dont il faut payer le prix — même si elle ne découle pas d'un choix personnel, comme c'est manifestement le cas pour les enfants du divorce. On peut considérer par contre que, dans une société véritablement pluraliste, chacun devrait avoir les moyens concrets de vivre selon la formule que les circonstances de l'existence, mais aussi ses goûts et sa conception du monde lui auront dictée.

Silvia Lempen

¹ Femmes, le Second souffle, Hachette, 1982

² Familles en rupture, pensions alimentaires et politique sociale, ouvrage dirigé par Pierre Gilliard, éd. Réalités Sociales, 1984

Mères chefs de famille, les oubliées de la politique familiale, par Jacqueline Echanove — Perron et Lisette Hurlimann — Stocky, éd. IES, Genève, 1984